

Capitale économique et culturelle de la région Bas-St-Laurent, la ville de Rimouski compte actuellement une population de près de 50 000 personnes. Elle est reconnue pour son dynamisme, sa qualité de vie ainsi que l'accueil chaleureux qui caractérise ses résidents.

Nous sollicitons des candidatures afin de combler le poste suivant :

PRÉPOSÉ À L'INSPECTION (Poste temporaire)
(Durée : mi-avril à la fin novembre 2014)

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous surveillance normale de votre supérieur, vous organisez et effectuez les inspections requises pour vous assurer du respect de l'ensemble des règlements (règlements relatifs au zonage, à la construction, à la salubrité, aux nuisances, etc.) dont l'application incombe à la Division urbanisme, permis et inspection. Vous rédigez des rapports d'inspection. Vous adressez des avis aux contrevenants et participez au traitement des plaintes. Vous effectuez des tâches de compilation et de mise à jour d'informations relatives à la réglementation d'urbanisme. Vous effectuez toute autre tâche reliée à vos fonctions ou demandée par votre supérieur.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture jumelé à une expérience minimale d'une année dans des fonctions pertinentes au domaine de l'emploi. L'absence du diplôme peut être compensée par une vaste expérience du domaine de la construction et des normes applicables;
- Avoir une bonne connaissance de la partie 9 du Code de construction du Québec, édition 1995;
- Avoir une connaissance générale des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme portant sur la réglementation municipale d'urbanisme;
- Avoir une connaissance générale de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- Avoir des connaissances de base du logiciel Ms-Word et être familier avec l'utilisation d'un ordinateur;
- Avoir une bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Posséder une automobile et pouvoir l'utiliser dans le cadre de vos fonctions;
- Avoir réussi un cours de sécurité générale sur les chantiers de construction.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire et les conditions de travail sont prévus à la convention collective régissant les employés de bureau.

Les personnes intéressées par ce concours doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des attestations d'études requises **avant 16 h 30 le 22 avril 2014**, en mentionnant le numéro de concours **1322-04- /638**, soit :

Par la poste : **Service des ressources humaines**
Ville de Rimouski
205, avenue de la Cathédrale - C.P. 710
Rimouski (Québec) G5L 7C7

Par télécopieur : **Télécopieur : 418 724-3232**

Par courriel : **ressources.humaines@ville.rimouski.qc.ca**

Postulez en ligne : **Site Web : www.ville.rimouski.qc.ca**

- *La Ville de Rimouski applique un programme d'accès à l'égalité en emploi en vertu de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.*
- *Dans la présente offre d'emploi, le texte utilisé désigne aussi bien les femmes que les hommes.*
- *La Ville de Rimouski remercie tous les candidats pour leur intérêt et les avise que seules les personnes sélectionnées seront contactées.*

